

Validation des Acquis

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

OBJECTIF

Obtenir tout ou partie d'un diplôme.

POUR QUI ?

Toute personne pouvant justifier d'une activité :

- salariée, non salariée ou bénévole,
- en rapport direct avec le contenu du diplôme,
- et d'une durée minimale, continue ou discontinuée de 1 an.

A QUEL MOMENT ?

- Engagement de la démarche VAE :

La procédure est ouverte entre les mois de juillet et décembre de chaque année.

Aucun dossier VAE ne pourra être transmis aux candidat(e)s en dehors de cette période.

- Entretien avec le Jury VAE, l'année suivante :

Entre le 2 mai et le 16 juin 2023

(dépôt du dossier VAE le 24 février 2023)

Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

OBJECTIF

Accéder à un diplôme sans détenir le diplôme inférieur requis.

POUR QUI ?

Toute personne souhaitant faire prendre en considération ses acquis professionnels et personnels en lien avec le diplôme visé.

A QUEL MOMENT ?

- Engagement de la démarche :

Le dossier de demande de VAPP est transmis par l'UMFCS **du 21 novembre 2022 au 28 avril 2023.**

Commission VAPP :

entre le 30 mai et le 23 juin 2023.

Décret n°2019-1119 du 31 octobre 2019

Décret n°2017-1135 du 4 juillet 2017

Décret n°2013-756 du 19 août 2013

L'IDENTIFICATION DU DIPLÔME QUI CORRESPOND A VOTRE PROJET

Quel que soit le dispositif que vous choisissiez, il convient de démontrer le lien direct entre vos acquis et les contenus du diplôme postulé.

Il est donc indispensable de vérifier :

- **les contenus de chacune des Unités d'enseignement (UE),**
- **les pré-requis d'inscription,**
- **les débouchés professionnels ciblés par ce diplôme.**

NB : nous attirons votre attention sur le fait que l'UMFCS n'est pas en mesure, compte tenu de ses missions exclusivement administratives, d'apprécier la pertinence de votre choix de diplôme ni de donner des indications sur l'étendue de la validation.

➤ Consultation de l'offre de formation de l'Université de Bordeaux :

Sur le site : <https://sante.u-bordeaux.fr/>

➤ Demande de la plaquette détaillée des enseignements : contacter directement la composante concernée

Collège Sciences de la Santé
UFR des Sciences Médicales ☎ 05 57 57 14 15
UFR des Sciences Pharmaceutiques ☎ 05 57 57 12 00
Institut de Santé Publique – ISPED ☎ 05 57 57 13 93
Institut du Thermalisme ☎ 05 58 56 19 42

Renseignements :

Unité Mixte Formation Continue en Santé – Collège Sciences de la Santé
146, rue Léo Saignat – case 18 – CS 61292 – 33076 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 57 57 92 28

fcuvae.sante@u-bordeaux.fr